

1. Communications du Bureau et suivi de séances

La séance est présidée par son Vice-Président, Luka Gigli. Il indique que le Rectorat doit encore répondre aux motions suivantes : *motion sur le soutien à l'engagement participatif* (juin 2024) ; *motion sur l'excellence scientifique et démocratique à l'Université* (juin 2025). Le 28.01, le Rectorat a transmis les réponses à la motion sur la *stratégie financière de l'Université* et la question intitulée *le rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la loi 12429 pour un choix libre et flexible de l'âge de la retraite l'Université*.

2. Communications du Rectorat et réponses aux questions

1. La Rectrice fait état d'un courrier reçu de la Cour des comptes suite à l'examen de la gestion de la situation concernant SI-Finances. La Cdc renonce à faire de plus amples investigations, grâce à la manière dont l'Institution a réagi. Pour le futur déploiement de SI-RH, il faudra bien tester le système en amont et l'université est vivement encouragée à mettre en place un dispositif de retour d'expérience.
2. La Rectrice informe de la tenue de la « semaine du mouvement », organisée par la DIFE (Division de la formation et des étudiant-es) en mars.
3. La Rectrice revient sur la semaine de l'entrepreneuriat intitulée « libérez vos idées », qui a eu lieu en novembre. Une occasion pour les étudiant-es de développer un réseau professionnel.
4. La Rectrice informe les membres de l'Assemblée du décès de Mme Judith Schrempf-Stirling, Professeure et Vice-doyenne de la GSEM.
3. **4EU+**. L'Université de Genève a pris la présidence de l'Alliance 4EU+ dans le cadre du 4EU+ Annual Meeting qui a eu lieu en novembre 2025. A cette occasion, Mme Fiona Thonier a présenté les [activités du bureau local de l'Alliance 4EU+](#), activités qui s'adressent aussi bien aux étudiant-es (par exemple, cours en ligne crédités, bourses de mobilité courte) qu'aux collaborateur-trices scientifiques (par exemple, visiting professorships).
4. **Conditions d'éligibilité aux financements FUNIGE**
Des membres du CCER s'inquiètent des conditions d'éligibilité aux financements FUNIGE, s'occupant dorénavant de gérer toutes les demandes de financement pour une fondation de la place genevoise. Ils demandent que les conditions d'éligibilité, restreintes au corps professoral ainsi qu'aux activités de recherche, soient élargies au CCER ainsi que pour le service à la cité. La Rectrice va rapporter ces inquiétudes au Conseil de fondation, tout en soulignant que cette première phase est transitoire.
5. **Avenir des formations portées par le CUI**

Après une contextualisation par le Bureau de l'Assemblée, la Vice-Rectrice Juliane Schröter et le Vice-Recteur Stéphane Berthet présentent les raisons de la dissolution du CUI. Il est annoncé que la GSEM est intéressée à prendre en charge les formations en systèmes d'information portées par le CUI, notamment parce que ces cours sont inscrits dans son plan d'études. Ce nouvel ancrage facultaire va conduire à une évolution de ces formations.

6. Situation financière de l'Université

La Rectrice présente un état des lieux de la situation financière de l'UNIGE, marqué par un déficit du compte d'exploitation de 22 millions CHF, dont 5 millions sont attribuables à la hausse des coûts de l'énergie. Ces coûts énergétiques pourraient encore augmenter à l'avenir, dans un contexte de numérisation croissante des activités, notamment en lien avec les infrastructures informatiques. Les trois volets d'action (mesures immédiates, analyse du fonctionnement de l'institution, réorientation stratégique) ont été rappelés. Des échanges ont eu lieu sur les pistes d'économie énergétique ainsi que sur les choix stratégiques à opérer au regard des impacts environnementaux.

7. Politiques sociales

Le Vice-Recteur, Edouard Gentaz, présente les politiques sociales menées à l'UNIGE, notamment la possibilité d'octroyer des bourses aux étudiant-es en situation de précarité. Ces actions s'inscrivent dans les statuts de l'université dont la mission est de favoriser les conditions d'étude et la réussite étudiante. Le non-recours aux prestations par les étudiant-es reste un enjeu majeur. Plusieurs moyens visant à lutter contre ce non-recours sont évoqués, notamment le renforcement de la communication via les décanats lors des semaines d'accueil, ainsi qu'une identification d'étudiant-es précaires par les dispositifs tels que les programmes Horizon académique et 1h par m2. Les objectifs pour les prochaines années consistent à mesurer l'impact de ces mesures sociales sur la réussite académique, dans une perspective d'amélioration continue.

8. Divers

Les syndicats et les associations étudiantes travaillent actuellement de concert à l'organisation d'une semaine de mobilisation contre l'austérité, en réaction aux annonces de coupes budgétaires au niveau suisse, susceptibles d'affecter l'ensemble des activités académiques.